

FICHE DE SYNTHÈSE

Théâtre École d'Aquitaine

I – CHAMP DE LA DEMANDE D'ACCRÉDITATION

CANDIDATURE ET SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Pas de modification demandée ou prévue

DURÉE D'ACCRÉDITATION / PÉRIODE TRANSITOIRE

4 ANS (2019-2023) VAGUE C

DERNIÈRES PRÉCONISATIONS FORMULÉES

Constats et préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2015-2016 :

Principaux constats

Points fort

- *Autonomie, maturité et enthousiasme notable des élèves*
- *Mise en situation professionnelle précoce (dès leur arrivée) et soutenue qui permet, entre autres, la confrontation à différents types de publics*
- *Formation à la fois intensive et flexible*
- *Diversité des profils parmi les élèves recrutés*
- *Écoute et soutien, collectif et individuel, des élèves de la part de l'équipe pédagogique*
- *Place importante laissée aux initiatives et aux projets personnels*
- *Environnement propice à la concentration et à la solidarité entre les élèves*
- *Volonté de la direction de l'école de pérenniser la formation en la renouvelant*
- *Pédagogie assumée de valorisation de l'écoute de la langue française*
- *Philosophie théorique et pratique invitant à considérer l'élève d'emblée comme un artiste, en stimulant son imaginaire et ses capacités d'autonomie, toujours en lien avec l'expression de ses désirs*
- *Responsabilisation des élèves (en leur donnant par exemple à tour de rôle la gestion du semainier au sein du Théâtre du Jour)*
- *Ancrage territorial permettant une connaissance pratique de ce que peut être l'inscription dans un territoire (décentralisation, milieu rural, quartiers difficiles...)*
- *Lien fort avec l'université fondé sur l'acquisition de connaissances solides en économie et droit des arts du spectacle allié à un suivi personnalisé pour favoriser de manière efficace l'insertion professionnelle des élèves*
- *Partage de l'expérience d'anciens élèves venant présenter leur spectacle au Théâtre du Jour*

Points faibles

- *Présence insuffisante des textes et auteurs contemporains dans le cursus*
- *Visibilité insuffisante des élèves auprès des professionnels*
- *Occasions insuffisantes offertes aux élèves de voir des spectacles*
- *Réseau d'intervenants trop circonscrit*
- *Absence de cours sur les droits d'auteurs et sur des questions de sécurité (prévention des risques, réglementation, normes..) dans le parcours universitaire*
- *Sous-financement de l'école qui entraîne des coûts de scolarité élevés*
- *Ambiguïté du statut de la compagnie Pierre Debauche par rapport à l'école, qui engendre notamment une difficulté à cerner les relations financières entre les deux structures.*

Remarques sur la parité étudiante et enseignante : la parité est pleinement respectée dans les deux cas.

Commentaire général des experts

Le TEA est sans aucun doute une école singulière à bien des égards (cf. principaux constats ci-dessus).

Une telle école, dirigée depuis vingt ans avec compétence, intelligence et humanité par son fondateur Pierre Debauche,

forme des jeunes motivés, solidaires, autonomes et créatifs dont la formation permet de faire vivre le théâtre sur les territoires, en écho à l'idée de la décentralisation théâtrale.

La structure de l'école comme son fonctionnement et sa pédagogie ont été pensés et si le Théâtre École d'Aquitaine ne revendique pas la technicité que l'on trouve dans d'autres lieux, elle affirme la volonté de former des artistes citoyens, pouvant véritablement affronter la vie professionnelle de manières multiples au sortir de l'école.

Le TEA semble avoir parfaitement sa place dans le paysage institutionnel, d'autant plus qu'il répond aux priorités gouvernementales de renforcer la diversité et de s'adresser à un public divers, y compris le moins averti.

Fondée il y a plus de vingt ans, l'école semble être aujourd'hui à une croisée des chemins qui met en jeu sa pérennité. En effet, sa situation financière est inquiétante, même si la communauté d'agglomération d'Agen est récemment entrée dans le financement de l'école. De même, elle doit, pour s'inscrire dans la durée, pallier un certain nombre de faiblesses structurelles qui sont de nature à limiter ses perspectives d'avenir.

Une habilitation permettrait non seulement la reconnaissance institutionnelle, sur un territoire précis, de la qualité de la formation dispensée mais aussi la possibilité d'assurer sa continuité et son développement.

Rappel des préconisations

« Dans la perspective de la demande d'habilitation, des évolutions ont eu lieu et il faut saluer les efforts réalisés par le TEA pour répondre aux attendus des textes en vigueur, avec en particulier la mise en place d'un partenariat universitaire permettant de délivrer une licence.

D'autres développements paraissent souhaitables sans remettre en cause la philosophie générale du projet. Les experts ont d'ailleurs noté la réceptivité de l'équipe pédagogique à certaines de leurs remarques.

L'ouverture de l'école est réelle dans le rapport entre les enseignants et les élèves, entre élèves, dans la relation au territoire et au public, dans les projets à l'international si peu nombreux soient-ils, dans la générosité et le partage qui sous-tendent le projet. Mais il convient de l'élargir au secteur professionnel du théâtre dans son ensemble. Pour ce faire, les experts recommandent :

- *un élargissement de l'équipe pédagogique et des intervenants au-delà de la compagnie et des anciens élèves ;*
- *une place plus affirmée et plus systématique accordée aux textes contemporains afin de confronter les élèves à davantage de singularités ;*
- *l'organisation du déplacement des élèves vers des salles de spectacles ou festivals où ils pourront découvrir une diversité des esthétiques contemporaines ;*
- *le développement de liens avec d'autres écoles et des structures de diffusion et création, permettant de connecter les élèves aux professionnels ; à cet égard, les collaborations engagées avec l'Académie à Limoges et le projet de convention avec les Tréteaux de France, vont dans le bon sens.*

Par ailleurs, une clarification des relations entre la compagnie et l'école, qui ne font qu'un, serait nécessaire.

Enfin, une habilitation nécessiterait que, sans en changer fondamentalement les modalités, l'école soit un peu plus sélective dans son recrutement et que les frais de scolarité soient moindres. »

Éléments précisés dans le courrier DGCA du 28 juillet 2016 :

Outre les préconisations figurant dans le rapport des experts (voir ci-joint), et qu'il vous revient de mettre en œuvre, j'attire votre attention, à l'appui des échanges en commission, sur les recommandations complémentaires suivantes :

1) S'agissant des aspects financiers, et en particulier de la dette sociale estimée aujourd'hui à 260 000 euros, l'école **devra impérativement travailler à un retour de l'équilibre financier dans les plus brefs délais.** L'instabilité financière de l'École met en danger la pérennité de la formation habilitée. Il est donc essentiel pour l'école de procéder à un assainissement de ses finances. À ce titre, le Théâtre École d'Aquitaine devra présenter et respecter un plan de retour à l'équilibre financier, incluant notamment des mesures d'économies sur une période de 3 ans, un budget analytique de fonctionnement sur trois années ainsi qu'un plan de trésorerie.

Dans ce cadre également, les relations financières entre l'École et la compagnie, deux structures juridiques distinctes, devront être clarifiées. Il s'agira aussi de porter une attention particulière au statut juridique des étudiants participant le cas échéant à des représentations payantes.

Enfin, il semble indispensable que l'ensemble des partenaires financiers de l'École intègre son Conseil d'administration.

2) Pour ce qui est des modalités relatives au concours d'entrée, elles devront faire l'objet d'une mise en conformité par rapport aux écoles supérieures habilitées à délivrer le DNSPC. Comme proposé dans le cadre de la procédure contradictoire, un deuxième tour de sélection avec un stage probatoire pourrait être mis en place pour finaliser la sélection des candidats. La composition du jury du concours d'entrée mérite également d'être éclaircie et portée à la connaissance de la DGCA.

3) L'École devra s'ouvrir davantage sur le réseau institutionnel du spectacle vivant afin d'offrir davantage d'opportunités professionnelles à ses étudiants. Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du TEA devra également être mis en place.

4) S'agissant enfin des frais de scolarité, jugés excessifs par rapport à ceux habituellement pratiqués par le réseau des écoles supérieures de théâtre, il conviendra de les moduler selon le revenu familial pour garantir l'accessibilité financière des étudiants.

II – CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉVALUATION – EXTRAITS / OBSERVATIONS

EXPERTS CHARGÉS DE L'ÉVALUATION

Date de la visite : 12 et 13 novembre 2018

Enseignante universitaire : Véronique PERRUCHON

Fonction : professeure d'études théâtrales, université de Lille.

Personnalité qualifiée : Daniel DUPONT

Fonction : comédien, metteur en scène, enseignant à la retraite, ex responsable du département théâtre, CRR de Rennes.

Inspecteur DGCA : Jean-Michel TREGUER

Fonction : Inspecteur de la création artistique, SICA, collège théâtre.

PRISE EN COMPTE DES PRÉCÉDENTES PRÉCONISATIONS

Le retour à l'équilibre financier ainsi que l'assainissement des finances sont effectifs.

La clarification des liens entre *la compagnie Pierre Debauche* et l'école est actée, la SARL ayant été dissoute en 2018.

L'équilibre financier est effectivement atteint : en 2017 l'association affiche un résultat excédentaire de 130 203 euros, de même qu'un résultat prévisionnel positif de 62 259 euros en 2018.

Devraient suivre selon le plan prévisionnel 2018 – 2020, 2 exercices excédentaires : à 44 946 euros en 2019 et à 3 368 euros en 2020.

L'association TEA retrouvant ainsi son équilibre financier et sa capacité d'autofinancement depuis 2017. (voir en annexes : quelques données économiques du TEA).

En revanche, on ne constate pas d'ouverture particulière sur le réseau institutionnel, hors la présence de quelques intervenants en Masterclass (cf infra), et la signature de conventions de partenariats avec des structures agenaises (Musée des beaux-arts, ainsi que la Tannerie et le théâtre Ducourneau pour des projets co-réalisés).

Concernant la modularité des frais de scolarités, ils ont été maintenus dans leurs modalités antérieures « afin de stabiliser le retour à l'équilibre ».

Les changements majeurs intervenus à la suite du décès de M. Pierre Debauche en décembre 2017, et la cessation d'activité de la compagnie éponyme ont de fait conduit l'école et l'association, pour une part importante renouvelées, à « élargir l'équipe pédagogique ».

En effet, tandis que le principal facteur de la ressource reposait sur la présence (*l'aura*, pourrait-on dire), les qualités et l'engagement de son directeur-fondateur, ainsi que sur les membres de la compagnie, le décès de celui-ci suivi du départ de plusieurs de ceux-là, a nécessité la refondation de l'association et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Quant aux autres préconisations des experts, elles ne semblent pas avoir été suivies d'effet.

- « La place plus affirmée et plus systématique accordée aux textes contemporains » n'apparaît guère,
- « L'organisation du déplacement des élèves vers des salles de spectacle ou festivals », pas davantage.

– « Le développement des liens avec d'autres écoles et des structures de diffusion et de création, permettant de connecter les élèves aux professionnels... », hormis une présentation de travaux des étudiants, lors d'un festival des écoles supérieures, à l'académie de l'Union à Limoges suivie par deux masterclass d'intervenants en provenance de cette même école supérieure, ce développement attendu n'a pas eu lieu.

– Enfin, la préconisation d'une sélectivité accrue du recrutement,

– ainsi que de la modulation du coût des frais de scolarité pour les étudiants, ne semble pas davantage avoir été suivie d'effet.

POINTS FORTS

- Autonomie, maturité ... des élèves,
- Mise en situation professionnelle précoce (dès leur arrivée) et soutenue qui permet, entre autres, la confrontation à différents types de publics,
- Formation à la fois intensive et flexible,
- Diversité des profils parmi les élèves recrutés,
- Place importante laissée aux initiatives et aux projets personnels,
- Environnement propice à la concentration et à la solidarité entre les élèves,
- Philosophie théorique et pratique invitant à considérer l'élève d'emblée comme un artiste, en stimulant son imaginaire et ses capacités d'autonomie,
- Ancrage territorial permettant une connaissance pratique de ce que peut être l'inscription dans un territoire (décentralisation, milieu rural...),
- Conformité relative au référentiel annexé à l'arrêté du 1^{er} février 2008 concernant le DNSPC.

POINTS FAIBLES

- Enclavement de l'école et insuffisante ouverture aux réseaux artistiques et culturels nationaux,
- Visibilité insuffisante des élèves auprès des professionnels,
- Occasions insuffisantes offertes aux élèves de voir des spectacles, et des propositions artistiques variées,
- Éloignement de l'université partenaire (Agen – Angers),
- Les conditions de l'accompagnement et de l'encadrement des étudiants, en particulier lors de réalisations et travaux techniques à l'occasion des stages ou mises en situation professionnelle, au vu des capacités d'encadrement (pm : l'équipe technique du *Théâtre du jour* est composée de Olivier Dumas, directeur technique, Lucien Melich, technicien et Pascale Faure, Costumière),
- Le modèle économique de l'école qui entraîne des coûts de scolarité élevés, un nombre important d'étudiants (47 en 2018-2019) au regard des capacités d'encadrement de la structure,
- En conséquence une contribution majeure des étudiants aux charges de fonctionnement de l'établissement.

CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS – AVIS GÉNÉRAL

Le modèle pédagogique ici proposé est à tout le moins atypique dans le paysage de l'enseignement supérieur du théâtre en France. Son énoncé originaire a été formulé et déployé par une personnalité marquante de l'histoire de la décentralisation dramatique en France. Le foyer dynamique de l'école était constitué par l'artiste Pierre Debauche et sa compagnie, implantés au *Théâtre du jour* à Agen depuis 1994.

La cohérence du projet, des points de vue artistique, pédagogique et économique, était soutenue par l'interaction de ces différentes dimensions au sein de la compagnie Pierre Debauche, du *Théâtre du Jour*, et structurantes pour l'école .

La compagnie produisait des spectacles qu'elle représentait au *Théâtre du jour* à Agen, complétés par des accueils d'invités familiers, programmant ainsi une saison. Elle diffusait ses créations dans le milieu rural voisin. Elle produisait, ce faisant, une offre théâtrale dans un territoire faiblement pourvu. Ceci a structuré le schéma artistique et économique, socle des équilibres relatifs du théâtre et de la compagnie. À cette activité artistique permanente de création et de diffusion s'est ajoutée très tôt une dimension de transmission volontariste. L'école devenant le prolongement « organique » de la compagnie, celle-ci en représentait la ressource principale.

L'école, le théâtre et la compagnie étaient indissociables et complémentaires. Les acteurs et le directeur-metteur en scène dispensaient une majorité des cours. Les exercices et mises en situations professionnelles étaient accompagnés et encadrés principalement par eux. L'économie de l'ensemble était le produit de cette compagnie professionnelle, Pierre Debauche en étant l'inspirateur, le garant et le chef de troupe.

Or, depuis les quelques récentes années, des difficultés sont apparues que le récent décès de Pierre Debauche en décembre 2017 a exacerbées.

Un modèle économique problématique

La compagnie a été dissoute en 2018 ainsi que la SARL qui en était le support.

Des acteurs et compagnons s'en sont allés vers d'autres projets.

La ressource artistique, humaine et économique s'en est trouvée considérablement amoindrie, déséquilibrée.

Pour autant le projet aujourd'hui développé au TEA, s'emploie à conserver une fidélité à cette dynamique originaire. L'association de type loi de 1901, a été entièrement refondée en 2018, un nouveau bureau et un président M. Claude Rozès élus. L'épouse de M. Pierre Debauche, Mme Françoise Danell a été nommée directrice générale, metteuse en scène et pédagogue (elle détient en outre les licences d'entrepreneur de spectacles), et un ancien élève, M. Olivier Dumas, désigné directeur adjoint et directeur des études, directeur technique, metteur en scène et enseignant (il dispose en outre des habilitations techniques obligatoires au fonctionnement du théâtre).

Une part importante des enseignants et intervenants a été renouvelée.

Si aujourd'hui les principes du projet pédagogique du TEA s'efforcent de se maintenir en cohérence, on constate néanmoins de réelles contraintes en rapport à son modèle économique. Celles-ci impactent en retour les modalités mêmes de l'offre aux étudiants et génèrent des contradictions significatives :

- Le coût pédagogique payé par les étudiants reste élevé,
- Les étudiants lors des mises en situation professionnelle (au *Théâtre du jour* et hors les murs, pour tout public et jeunes publics) produisent par leur travail non rémunéré une part majeure du chiffre d'affaires et des équilibres financiers,
- Le planning des étudiants est très chargé (y compris les soirs et dimanches),
- Ils effectuent des tâches artistiques et techniques considérables.

CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS – PRÉCONISATIONS

Si la pertinence du projet pédagogique demeure, moyennant certaines ouvertures et améliorations dans son application concrète, il paraît nécessaire que le modèle économique du Théâtre École d'Aquitaine mute à nouveau.

Il conviendrait que ses ressources trouvent une adéquation réajustée avec une pratique pédagogique qui minorerait davantage la contribution effective des étudiants.

Il conviendrait en outre d'examiner la conformité des conditions de l'emploi des étudiants au regard du droit du travail, du code de l'éducation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Dossier d'accréditation – Partie 3

Introduction

Nous avons décidé, pour cette partie 3 du Dossier d'accréditation, de répondre point par point, selon le plan proposé dans le dernier Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation. Ainsi, nous suivrons le plan proposé dans ce dernier rapport. Nous y apporterons éclaircissements, clarifications et rectifications. Nous notons toute une série d'approximations, d'erreurs et de concepts qui relèvent du mythe.

Rappel des préconisations

« Dans la perspective de la demande d'habilitation, des évolutions ont eu lieu et il faut saluer les efforts réalisés par le TEA pour répondre aux attendus des textes en vigueur, avec en particulier la mise en place d'un partenariat universitaire permettant de délivrer une licence.

D'autres développements paraissent souhaitables sans remettre en cause la philosophie générale du projet. Les experts ont d'ailleurs noté la réceptivité de l'équipe pédagogique à certaines de leurs remarques.

L'ouverture de l'école est réelle dans le rapport entre les enseignants et les élèves, entre élèves, dans la relation au territoire et au public, dans les projets à l'international si peu nombreux soient-ils, dans la générosité et le partage qui sous-tendent le projet.

Mais il convient de l'élargir au secteur professionnel du théâtre dans son ensemble. Pour ce faire, les experts recommandent :

- *un élargissement de l'équipe pédagogique et des intervenants au-delà de la compagnie et des anciens élèves ;*
- *une place plus affirmée et plus systématique accordée aux textes contemporains afin de confronter les élèves à davantage de singularités ;*
- *l'organisation du déplacement des élèves vers des salles de spectacles ou festivals où ils pourront découvrir une diversité des esthétiques contemporaines ;*
- *le développement de liens avec d'autres écoles et des structures de diffusion et création, permettant de connecter les élèves aux professionnels ; à cet égard, les collaborations engagées avec l'Académie à Limoges et le projet de convention avec les Tréteaux de France, vont dans le bon sens.*

Par ailleurs, une clarification des relations entre la compagnie et l'école, qui ne font qu'un, serait nécessaire.

Enfin, une habilitation nécessiterait que, sans en changer fondamentalement les modalités, l'école soit un peu plus sélective dans son recrutement et que les frais de scolarité soient moindres. »

Éléments précisés dans le courrier DGCA du 28 juillet 2016 :

Outre les préconisations figurant dans le rapport des experts (voir ci-joint), et qu'il vous revient de mettre en œuvre, j'attire votre attention, à l'appui des échanges en commission, sur les recommandations complémentaires suivantes :

1) S'agissant des aspects financiers, et en particulier de la dette sociale estimée aujourd'hui à 260 000 euros, l'école devra impérativement travailler à un retour de l'équilibre financier dans les plus brefs délais. L'instabilité financière de l'école met en danger la pérennité de la formation habilitée. Il est donc essentiel pour l'école de procéder à un assainissement de ses finances. À ce titre, le Théâtre École d'Aquitaine devra présenter et respecter un plan de retour à l'équilibre financier, incluant notamment des mesures d'économies sur une période de 3 ans, un budget analytique de fonctionnement sur trois années ainsi qu'un plan de trésorerie.

Dans ce cadre également, les relations financières entre l'École et la compagnie, deux structures juridiques distinctes, devront être clarifiées. Il s'agira aussi de porter une attention particulière au statut juridique des étudiants participant le cas échéant à des représentations payantes.

Enfin, il semble indispensable que l'ensemble des partenaires financiers de l'École intègre son Conseil d'administration.

2) Pour ce qui est des modalités relatives au concours d'entrée, elles devront faire l'objet d'une mise en conformité par rapport aux écoles supérieures habilitées à délivrer le DNSPC. Comme proposé dans le cadre de la procédure contradictoire, un deuxième tour de sélection avec un stage probatoire pourrait être mis en place pour finaliser la sélection des candidats. La composition du jury du concours d'entrée mérite également d'être éclaircie et portée à la connaissance de la DGCA.

3) L'École devra s'ouvrir davantage sur le réseau institutionnel du spectacle vivant afin d'offrir davantage d'opportunités professionnelles à ses étudiants. Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du TEA devra également être mis en place.

4) S'agissant enfin des frais de scolarité, jugés excessifs par rapport à ceux habituellement pratiqués par le réseau des écoles supérieures de théâtre, il conviendra de les moduler selon le revenu familial pour garantir l'accessibilité financière des étudiants.

I. Prise en compte des préconisations

a. Préconisations abouties

Selon le dernier Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation, voici les objectifs atteints :

Le retour à l'équilibre financier ainsi que l'assainissement des finances sont effectifs.
La clarification des liens entre la compagnie Pierre Debauche et l'école est actée, la SARL ayant été dissoute en 2018.
L'équilibre financier est effectivement atteint : en 2017 l'association affiche un résultat excédentaire de 130 203 euros, de même qu'un résultat prévisionnel positif de 62 259 euros en 2018.
Devraient suivre selon le plan prévisionnel 2018 – 2020, 2 exercices excédentaires : à 44 946 euros en 2019 et à 3 368 euros en 2020.
L'association TEA retrouvant ainsi son équilibre financier et sa capacité d'autofinancement depuis 2017.
(voir en annexes : quelques données économiques du TEA).

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

b. Préconisations jugées non-abouties

Plusieurs objectifs semblent ne pas avoir été atteints, selon le Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation, à savoir :

1. Ouverture sur le réseau institutionnel

En revanche, on ne constate pas d'ouverture particulière sur le réseau institutionnel, hors la présence de quelques intervenants en Masterclass (cf infra), et la signature de conventions de partenariats avec des structures agenaises (Musée des beaux-arts, ainsi que la Tannerie et le théâtre Ducourneau pour des projets co-réalisés).

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Le Théâtre École d'Aquitaine considère, quant à lui, cet objectif atteint.

En trois ans, l'ouverture vers le réseau institutionnel s'est considérablement agrandie. Le Théâtre Ecole d'Aquitaine continue bien évidemment ce travail d'ouverture et d'élargissement. Pour rappel, le TEA a été habilité en 2016 alors que son ouverture vers le réseau institutionnel était très occasionnelle et très isolée. En 3 ans, et suite aux préconisations de la campagne de 2016, voici l'état des lieux de l'ouverture du TEA vers le réseau institutionnel :

- **Claquettes américaines** avec Anaïs Bealu (Artiste-claquetteuse, enseignante au sein de l'Association Misskielak) : *MasterClass* de 7 jours + cours régulier bimensuel.

- **Respiration** avec Catherine Rétoré (Comédienne, enseignante en respiration à L'ESAD et au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris) : *MasterClass* de 7 jours, répétée 2 fois dans l'année.

- **Danse contemporaine** avec Sarah Pernon-Garcia (Artiste-danseuse et enseignante au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen) : *MasterClass* de 15 jours.

- **Interprétation en Alexandrins** avec Agnès François (Comédienne professionnelle, ancienne élève et enseignante du Théâtre Ecole d'Aquitaine) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Magie** avec Cayetano Vela Lopez (Comédien argentin professionnel) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Masque neutre** avec Frédéric Tellier (Comédien professionnel, enseignant à l'Ecole Internationale Jacques Lecoq) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Masque larvaire et autres masques** avec Frédéric Tellier (Comédien professionnel, enseignant à l'Ecole Internationale Jacques Lecoq) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Ecriture et dramaturgie contemporaine** avec Michel Azama (Auteur dramatique, académicien, Enseignant à l'Ecole Internationale Jacques Lecoq) : *MasterClass* de 6 jours.

- **Clown** avec Marie-Aude Thiel (Comédienne professionnelle et ancienne élève du Théâtre Ecole d'Aquitaine) : *MasterClass* de 10 jours, découpée en deux sessions distinctes dans le temps.

- **Mime corporel** avec Natalie Stadelman (Artiste-mime, enseignante à l'Ecole Internationale de Mime Corporel Dramatique de Paris) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Atelier de réalisation cinématographique, initiation prises de vue et montage** avec Jean-Christophe Leforestier (Réalisateur, cadreur et monteur professionnel) : *MasterClass* de 7 jours.

- **Sculpture**, avec Germino Frias (Artiste et enseignant-sculpteur à l'Ecole d'art André-Malraux de Villeneuve-sur-Lot) : *MasterClass* de 6 jours.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture

1^{ère} Partie

En complément au *Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture - Partie 1*, le Théâtre École d'Aquitaine a également mis en place les MasterClass suivantes :

- **Travail et dramaturgie du corps** avec Marylène Famel (enseignante et comédienne professionnelle)
- **Pratique instrumentale et travail du chant** avec Isabelle Martin, dite « Zabo » (Musicienne professionnelle)
- **Méthode de la respiration**, méthode Sandra Romond, avec Alan Boone (Comédien professionnel, chorégraphe, metteur en scène et fondateur de l'École Miroir)
- **Interprétation** avec Philippe Fenwick (Comédien professionnel, auteur, créateur du Théâtre de l'Étreinte)
- **Dramaturgie** avec Fabrice Pruvost (Comédien professionnel, enseignant au Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans)
- **Marionnettes et plasticité** avec Pascal Laurent (Comédien professionnel de la Cie « Les Visseurs de Clous »).
- **Interprétation** avec Paul Golub (Comédien, metteur en scène, enseignant et directeur pédagogique de l'Académie de l'Union).
- **Interprétation** avec Vincent Poirier (Metteur en scène et comédien professionnel de la Cie « Dodeka »)



Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture
1^{ère} partie

Au total, le Théâtre École d'Aquitaine a mis en place depuis son habilitation en 2016 **20 MasterClass**, dont **19 intervenants différents**, soit une mise en réseau, depuis trois ans, avec 5 écoles (Ecole Lecoq, Conservatoire de Paris, École Miroir, Académie de Limoges, École internationale de Mime de Paris), 2 conservatoires (CRD d'Orléans et d'Agen), 9 comédiens professionnels et 1 écrivain de l'Académie française.

Le TEA considère que ces MasterClass, synonymes de rencontres professionnelles et de partages de pédagogies, sont des ouvertures vers le réseau institutionnel parfaitement concrètes et cohérentes avec son projet pédagogique.

La richesse, la diversité et les compétences de tous ces intervenants sont indéniables.

En conclusion, le Théâtre École d'Aquitaine confirme que l'objectif d'ouverture vers le réseau institutionnel préconisé par la dernière commission d'habilitation, en l'espace de 32 mois, a été pleinement atteint, continue à s'étoffer et à se concrétiser (Mettre en place des déplacements des étudiants actuels vers d'autres écoles d'art dramatique, continuer la diversification des intervenants, continuer la réflexion autour de la temporalité des MasterClass, de leur localité, etc.)

De plus, le Théâtre École d'Aquitaine réaffirme les partenariats et conventions établis ou en cours avec les différentes institutions, témoins forts de la volonté d'ouverture vers le réseau institutionnel :

- **Le Théâtre Municipal Ducourneau** (Convention établie)
Objet principal de la convention : Accueil d'une *Mise en situation professionnelle* des étudiants du Théâtre École d'Aquitaine (2 représentations, une scolaire et une Tout Public) et la possibilité d'assister gratuitement aux spectacles de leur programmation.
En perspective, le TEA renouvèle cette convention avec le Théâtre Ducourneau. Ainsi, pour la saison 2019-2020, les étudiants auront l'occasion d'y jouer *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais. Le conventionnement s'étoffe puisqu'il est question d'une résidence de plusieurs jours au Théâtre Municipal en amont de ces représentations.
- **La Tannerie, salle de spectacle à Agen** (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Accueil de *Mises en situation professionnelle* (lectures mensuelles par les étudiants du Théâtre École d'Aquitaine).
- **Le Musée des Beaux-Arts d'Agen** (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Manifestations artistiques au Musée d'Agen par les étudiants du TEA, accueil d'une *Mise en situation professionnelle* et gratuité des visites guidées.
- **Le Contrepoint Café-Théâtre** (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Accueil d'une *Mise en situation professionnelle* et mise en place d'un tarif préférentiel.
- **Les Montreurs d'Images, cinéma d'art et essai** (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Diffusion, ouverte au public, des travaux cinématographiques des étudiants du TEA, mise à disposition des locaux pour la MasterClass de « Travaux cinématographiques » et mise en place d'un tarif préférentiel.
- **RadioBulle** (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Diffusion hebdomadaire de *Mises en situation professionnelle* radiophoniques des étudiants (Mise à disposition des locaux pour les enregistrements).
- **In'tech – Ecole d'Ingénierie Informatique** - (Convention établie et en cours de renouvellement)
Objet principal de la convention : Participation des étudiants du TEA aux travaux d'école des étudiants de l'In'tech, mise en place d'ateliers théâtre dispensés par les étudiants du TEA sur le site de l'In'tech et création de la plateforme emploi.

- **Le Centre d'Albret de Nérac** (Conventionnement en cours)
Objet principal de la convention : Application de tarifs spécifiques pour les étudiants du TEA. En attendant la mise en place dudit conventionnement, les étudiants ont déjà pu bénéficier de certains tarifs réduits.
- **Théâtre Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot** (Conventionnement en cours)
Objet principal de la convention : Application de tarifs spécifiques pour les étudiants du TEA. En attendant la mise en place dudit conventionnement, les étudiants ont déjà pu bénéficier de certains tarifs réduits. L'accueil d'une *Mise en situation professionnelle* du TEA est également en discussion.
- **Théâtre de la Cité de Toulouse** (Conventionnement en cours)
Objet principal de la convention : Application de tarifs spécifiques pour les étudiants du TEA.
- **Ecole Internationale de Mime de Paris**
Objet principal de la convention : Le TEA prévoit d'emmener ses étudiants à la rencontre de ceux de l'École Internationale de Mime de Paris lors de leur soirée de rendu de leurs travaux d'école, cela par le biais de Natalie Stadelmann, intervenante en MasterClass.
- **Ecole Internationale de théâtre Jacques Lecoq**
Objet principal de la convention : Le TEA prévoit d'emmener ses étudiants à la rencontre de ceux de l'École Internationale de théâtre Jacques Lecoq lors de leur soirée de rendu de leurs travaux d'école, cela par le biais de Frédéric Tellier et de Michel Azama, intervenants respectivement en MasterClass Masque et en MasterClass Dramaturgie et écriture contemporaine.
- **Divers festivals** (partenariats réguliers) :
Participation du TEA au Festival de l'Union des écoles de Limoges en juillet 2016 et 2018.
Participation annuelle au Festival de Vianne en Albret : cette année, les étudiants présenteront les *Mises en situation professionnelle* suivantes : *Knock* de Jules Romains et *Tout le monde veut vivre* d'Hanokh Levin.

En conclusion de cela, le TEA considère cette ouverture institutionnelle comme un début, souhaite poursuivre ses efforts et tient à souligner que lors de l'habilitation du TEA en juillet 2016, il n'existait qu'une seule convention ou partenariat, avec le Théâtre Municipal Ducourneau.

2. Modularité des frais de scolarité

Concernant la modularité des frais de scolarités, ils ont été maintenus dans leurs modalités antérieures « afin de stabiliser le retour à l'équilibre ».

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Le Théâtre École d'Aquitaine rappelle un extrait de son Dossier d'accréditation :

e. Coût des études

Le Théâtre Ecole d'Aquitaine a un coût de 280€ par mois, soit 2520€ par an.

Les frais d'inscription sont de 50€ par an.

Des frais de scolarités modulés

Le Théâtre Ecole d'Aquitaine a travaillé intensivement à un retour à l'équilibre financier de sa structure. Ce chemin difficile est dans sa phase de réalisation. Pour ce faire, de nombreuses restrictions budgétaires, couplées à une grande vigilance de toute l'équipe salariale, ont été réalisées. Il n'était pas envisageable, dans cette phase de stabilisation, d'imaginer une modulation supplémentaire du coût de l'école

La stabilisation financière étant, pour ainsi dire, atteinte, l'école place, dans ses chantiers prioritaires, la modulation du coût de l'école.

La diversité des origines sociales et culturelles des étudiants est au cœur des préoccupations du TEA. Ce travail sera mené pendant l'année 2018/2019 et verra le jour pour la rentrée 2019/2020.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture

1^{ère} Partie

En sus, le TEA, ayant atteint sa stabilité financière, réaffirme clairement qu'il mettra en place, dès la rentrée 2019/2020, **des frais de scolarité modulés et applicables à l'ensemble des étudiants.**

3. Mythes autour du décès de M. Pierre Debauche

Les changements majeurs intervenus à la suite du décès de M. Pierre Debauche en décembre 2017, et la cessation d'activité de la compagnie éponyme ont de fait conduit l'école et l'association, pour une part importante renouvelées, à « élargir l'équipe pédagogique ».

En effet, tandis que le principal facteur de la ressource reposait sur la présence (*l'aura*, pourrait-on dire), les qualités et l'engagement de son directeur-fondateur, ainsi que sur les membres de la compagnie, le décès de celui-ci suivi du départ de plusieurs de ceux-là, a nécessité la refondation de l'association et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Sur ce point précis, le Théâtre École d'Aquitaine relève plusieurs erreurs et inexactitudes, qui témoignent d'une mauvaise lecture de l'historique du TEA.

Ces erreurs, sur ce sujet, sont récurrentes tout au long du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation. Ces inexactitudes s'ancrent dans un mythe qui s'est forgé autour de la disparition de M. Pierre Debauche. Nous prendrons le temps d'y répondre pleinement et définitivement en p.14.

4. Autres préconisations

Quant aux autres préconisations des experts, elles ne semblent pas avoir été suivies d'effet.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

a. La place des textes contemporains

– « La place plus affirmée et plus systématique accordée aux textes contemporains » n'apparaît guère,

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Le Théâtre École d'Aquitaine est interpellé sur le bienfondé de cette remarque. Pour rappel :

_____ Une grande place a été faite au Théâtre Contemporain dans le travail de scènes. Cette ouverture s'étend jusqu'à la *Mise en situation professionnelle* de pièces contemporaines.

Si l'ouverture aux auteurs dramatiques contemporains n'était qu'occasionnelle avant la rentrée 2016, elle est devenue aujourd'hui permanente : dès la première année de formation, les étudiants sont aiguillés vers le travail de pièces actuelles.

La réceptivité des étudiants est grande et enthousiaste. C'est l'occasion pour eux de découvrir de nouveaux auteurs et de susciter des envies de lecture et de découverte.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture – 1^{ère} partie

En complément, le Théâtre École d'Aquitaine informe que, chaque semestre, au moins un cours hebdomadaire est dédié au Théâtre Contemporain (soit dans un cours d'interprétation théâtrale en français, soit en anglais). Ainsi, depuis 2016, les étudiants du TEA ont pu travailler en cours d'interprétation théâtrale :

- Retrouvez la liste (non exhaustive) des auteurs étudiés en annexe.

De plus, et en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement, le Théâtre École d'Aquitaine a ouvert ses *Mises en situation professionnelle* au théâtre contemporain.

Ainsi, depuis 2016, a été créé :

- *Cendrillon* de Joël Pommerat (qui a donné suite à une rencontre professionnelle avec ce dernier au Théâtre École d'Aquitaine)
- *Le Trio Américain* (*The Universal Language*, *The Philadelphia* et *English Made Simple*, trois pièces contemporaines, en bilingue anglais-français, de l'auteur newyorkais David Ives)
- *Presque Egal à* de Jonas Hassen Khemiri
- *Tout le monde veut vivre* d'Hanokh Lévin

Le Théâtre École d'Aquitaine affirme que la place accordée au théâtre contemporain est conséquente, équilibrée et en harmonie avec son projet pédagogique (qui considère que **l'étude des classiques reste une priorité**). Toutefois, ce travail d'ouverture va se poursuivre sur les *Mises en situation professionnelle*, qui accorderont une place encore plus conséquente au théâtre contemporain dès la rentrée 2019/2020. Pour mémoire, avant la rentrée 2016, le théâtre contemporain n'avait, pour ainsi dire, qu'une place **très occasionnelle** dans la pédagogie. Le cours d'interprétation théâtrale en anglais n'existait pas, contrairement à aujourd'hui. Il permet l'étude des auteurs contemporains anglophones dans leur langue originelle.

b. Le déplacement des élèves vers des salles de spectacle ou festivals

- « L'organisation du déplacement des élèves vers des salles de spectacle ou festivals », pas davantage.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Le Théâtre École d'Aquitaine entend que l'organisation du déplacement des élèves vers des salles de spectacle reste trop circonscrite. Pour rappel : avant la rentrée 2016, aucun déplacement des élèves vers des lieux de diffusion n'était effective. En revanche, depuis cette rentrée 2016, plusieurs organisations ont été prises en charge et mises en place par le TEA. A savoir :

Au Théâtre Municipal Ducourneau (depuis 2016) :

- *Un Fils de notre temps*, mis en scène par Jean Bellorini, suivi d'une rencontre professionnelle avec les deux comédiens.
- *S'il se passe quelque chose*, seul en scène de Vincent Dedienne, mis en scène par Juliette Chaigneau et François Rollin.
- *Hotel Paradiso*, mis en scène par Michaël Vogel, suivi d'une rencontre avec les comédiens de la Famille Flöz, d'une visite des décors, de la découverte des accessoires, des trappes et de toute la machinerie du spectacle.
- *Groink*, mis en scène par Stéphane Guignard.
- *Chronic(s)*, chorégraphié par Hamid Beh Mahi de la Cie Hors Série.
- *Le Porteur d'Histoire*, écrit et mis en scène par Alexis Michalik, suivi d'une rencontre professionnelle avec l'un des comédiens.

- *Bigre*, un spectacle Pierre Guillois.
- *Arlequin poli par l'amour* de Marivaux, mis en scène par Thomas Jolly.
- *Macbeth the notes*, conçu et mis en scène par Dan Jemmett.
- *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco, mis en scène par Pierre Pradinas.
- *De la démocratie*, d'après Tocqueville, mis en scène par Laurent Gutmann.
- *La Jeune fille, le diable et le moulin*, écrit et mis en scène par Olivier Py.
- *La Famille Semianyki*, mis en scène par Yana Tumina.
- *Le jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux, mis en scène par Pascale Daniel-Lacombe.
- *Boxon(s)*, de Stéphane Jaubertie en compagnie avec Le Petit Théâtre de Pain.
- *Haskell Junction*, conçu et mis en scène par Renaud Cojo.
- *Opéra pour sèche-cheveux*, de et avec Julien Mandier et Antoine Terrieux, suivi d'une rencontre professionnelle avec les deux comédiens.
- *Concerto pour deux Clowns* par Les Rois Vagabonds.
- *L'Enseigneur* de Jean-Pierre Dopagne, mis en scène par Raphaël Poli.
- *Le Cid* de Pierre Corneille, mis en scène par Sandrine Anglade.
- *La Nostalgie des Blattes* de Pierre Notte, avec Catherine Hiegel et Tania Torrens.

Au Théâtre Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot :

- *Le Dernier jour d'un condamné* d'après Victor Hugo, mis en scène par François Bourcier, avec William Mesguich.
- *Le Bac 68*, de et par Philippe Caubère, suivi d'une rencontre professionnelle avec les étudiants.

Au Centre d'Albret de Nérac :

- *Zaï, Zaï, Zaï, Zaï* par le Théâtre de l'Argument.

Au Théâtre National de Bordeaux :

- *Pinocchio*, opéra mis en scène par Joël Pommerat

Festivals :

- Festival de l'Union des écoles, édition 2016 et 2018
- Festival de Vianne en Albret : éditions 2016, 2017, 2018 et 2019

Contrepoint Café-Théâtre :

- De nombreux spectacles, les élèves bénéficiant d'un tarif préférentiel.

La Tannerie :

- De nombreux spectacles, les élèves bénéficiant d'un tarif préférentiel.

En projet :

- Continuer de solliciter le Théâtre National de Bordeaux Aquitaine pour entrer en conventionnement avec eux.
- Un partenariat avec le Théâtre de la Cité de Toulouse est en cours de conventionnement.

Au Théâtre École d'Aquitaine :

- En trois ans, les étudiants ont assisté, à domicile, à 30 *Mises en situation professionnelles* et 15 spectacles issues des compagnies professionnelles invitées.

Depuis l'habilitation, les élèves du TEA ont assisté à :

- **Une trentaine de spectacles issus du paysage théâtral national**
- **30 Mises en situation professionnelles au Théâtre du Jour**
- **15 spectacles issus des compagnies professionnelles invitées**

Soit un total de 75 spectacles.

En conclusion, le Théâtre École d'Aquitaine pense qu'une réelle ouverture a été faite sur ce point, que le chantier est encore à poursuivre, et qu'il continue à y travailler.

Pour rappel, le TEA est implanté à Agen. Cette spécificité géographique rend contraignants les déplacements des élèves vers d'autres lieux de diffusion, hormis ceux dans sa localité.

Ce choix, respectant parfaitement la politique de décentralisation théâtrale souhaitée par M. Pierre Debauche, demeure un fondement dans la pensée pédagogique du TEA.

c. Liens avec écoles et structures

- « Le développement des liens avec d'autres écoles et des structures de diffusion et de création, permettant de connecter les élèves aux professionnels... », hormis une présentation de travaux des étudiants, lors d'un festival des écoles supérieures, à l'académie de l'Union à Limoges suivie par deux masterclass d'intervenants en provenance de cette même école supérieure, ce développement attendu n'a pas eu lieu.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Il s'agit ici d'un développement « attendu ». Le Théâtre École d'Aquitaine a largement démontré qu'il s'est concentré sur bon nombre d'autres développements qui corroborent parfaitement avec la connexion des élèves aux professionnels (MasterClass, Rencontres professionnelles, invitation de compagnies professionnelles dans la programmation, etc.)

d. Sélectivité du recrutement

- Enfin, la préconisation d'une sélectivité accrue du recrutement.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Le Théâtre École d'Aquitaine s'étonne de cette remarque et ne peut que manifester sa grande interrogation.

Pour rappel :

➤ Point de progrès :

Dans le rapport des Experts, il était stipulé : « Ainsi, on peut imaginer qu'elle ne se plie pas au système de la « scène dialoguée de trois minutes maximum », dont les limites sont parfois questionnées, tout en faisant du stage un endroit de confirmation du choix plus exigeant. »

Le Théâtre Ecole d'Aquitaine souscrit pleinement à cette remarque judicieuse.

Ainsi, l'école a déplacé le stage probatoire, qui avait lieu au mois de septembre, au mois de juin ; soit 3 semaines après le premier tour des entretiens. Ce stage, aujourd'hui véritable second tour du concours, acquiert donc la qualité de « sélectionnant ».

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture – 1^{ère} partie

e. Modulation des frais de scolarité

– ainsi que de la modulation du coût des frais de scolarité pour les étudiants, ne semble pas davantage avoir été suivie d'effet.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Sur ce point, nous vous renvoyons **à la partie I. b.2.**

De plus :

▪ **Les Ateliers d'Initiation**

Deux étudiants de L3 donnent des cours d'initiation aux amateurs, le premier anime un atelier adultes, le second un atelier enfants.

L'équipe pédagogique encadre et conseille ces étudiants pédagogues.

Apprendre à transmettre la pédagogie qui a été enseignée est gage d'un grand apprentissage pour soi-même.

Une remise exceptionnelle est alors appliquée sur leurs frais de scolarité.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture – 1^{ère} partie

II. Autour du décès de M. Pierre Debauche

Le TEA, fondé par M. Pierre Debauche en 1994 à Agen, développe des objectifs et des modalités pédagogiques relevant d'une approche singulière, dans le panorama des 13 établissements français d'enseignement supérieur d'art dramatique ; singularités positivement soulignées lors de l'habilitation en 2016.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Il existe et persiste certains mythes qu'il convient de modifier et d'éclairer définitivement :

M. Pierre Debauche est décédé en décembre 2017.

Durant l'année 2018, l'école a traversé quelques turbulences, à la suite de quoi :

- Le président, M. Philippe Violanti, ainsi que plusieurs membres du conseil d'administration, et de la compagnie, ont quitté l'école pour divergences de pensées et de vision sur le devenir du TEA. Plusieurs d'entre eux ont fondé à leur tour une école professionnelle d'art dramatique à Angers (à noter que l'université d'Angers est depuis lors partenaire des deux écoles).

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Bref rappel historique :

- **JUN 2016** : Départ de 2 enseignants (dont le Directeur pédagogique) sur les 7 composant l'équipe permanente. Création d'une académie à Angers. Sont restés au Théâtre École d'Aquitaine : M. Pierre Debauche, Me. Françoise Danell, M. Olivier Dumas, Me. Agnès François et Me. Véronique Guin.
- **JUILLET 2016** : Habilitation du Théâtre École d'Aquitaine à délivrer le DNSPC.
- **JUILLET 2016** : Nomination d'Olivier Dumas au poste de Directeur pédagogique.
- **JANVIER 2017** : Début des conflits de personnes entre le Président de l'association, M. Philippe Violanti, et 1 membre de l'équipe pédagogique. Il est important d'éclaircir ici que les conflits qui ont eu lieu étaient d'abord d'ordre personnel, concernant uniquement les rapports humains, avant que la vision sur l'avenir du TEA ne devienne un alibi de ces disputes.
- **DÉBUT DECEMBRE 2017** : Démission du président, M. Philippe Violanti.
- **FIN DECEMBRE 2017** : Décès de M. Pierre Debauche.
- **JANVIER 2018** : Mise en place d'un administrateur judiciaire pour l'administration du Théâtre École d'Aquitaine.
- **MAI 2018** : Renouvellement de l'équipe associative.

En conclusion, ce rappel historique montre clairement que le décès de M. Pierre Debauche, survenu fin décembre 2017, n'a occasionné aucun départ d'enseignant. Les départs en question sont effectivement survenus 18 mois auparavant, en juin 2016. Pas plus que des départs de membres de l'association. En effet, la réalité est autre. A savoir : certains membres de l'association ont démissionné, laissant cette dernière en état de carence (pour des conflits de personnes mineurs), alors que M. Pierre Debauche était dans un stade très avancé de sa maladie.

III. Recherche

Domaine 2 : Recherche

Ce domaine entendu à travers la validation de licence par l'université d'Angers se limite à une formation de contenus et non de recherche. Cette formation est assurée par les enseignants qui se déplacent au Théâtre École d'Angers. (Responsables de la Licence : Jean-René Morice et Anne Rey.)

L'éloignement géographique ne permet pas aux élèves du Théâtre École d'Aquitaine, à Agen, de bénéficier des productions de la recherche de l'université partenaire. Au sein de l'école, la recherche est entendue (confondue) avec la création à travers des mises en situations professionnelles ; qui, par ailleurs ne laissent pas de temps ni d'espace à réflexion accompagnée et structurée pour une recherche dramaturgique.

Aucun autre rapport à la recherche, au sens académique, n'est activé.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

En effet, si l'habitude, devenue usage, fait que dans la majorité des écoles de la plate-forme, les cours d'histoire du théâtre sont dispensés par les universités, ce n'est pas le cas ici, puisqu'ils sont dispensés par l'école. Les experts ont pu assister à l'un d'entre eux et observer que ces cours proposent une alternative pédagogique aussi valable qu'un cours dispensé par l'université

Extrait des de l'analyse, commentaires des Experts de 2016

❖ LES COURS D'HISTOIRE DE L'ART :

Le Théâtre École d'Aquitaine a également modifié son volet pédagogique relatif à la culture théâtrale. Après avoir constaté des lacunes en culture générale, et tout particulièrement en culture artistique, le cours « Histoire du Théâtre » s'est transformé en cours d'« Histoire de l'art ». Un nouveau professeur, Mr Fabrice Pruvost, dispense cet enseignement.

L'art dramatique ne fait pas figure de cavalier solitaire dans son évolution.

La compréhension de l'interconnexion des arts, dans leurs origines, dans leurs changements et dans leurs impulsions, est indispensable à l'étude de l'histoire de l'art dramatique. Les étudiants apprennent ainsi à analyser une œuvre, un artiste ou un auteur, en s'intéressant à leurs qualités esthétiques, philosophiques et socio-culturels, et en les situant dans leur contexte historique.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture – 1^{ère} partie

❖ LE COURS DE LABORATOIRE THEATRAL :

Ce cours, en complément de celui d'interprétation, offre une alternative au travail de scène. Si les scènes dialoguées demandent un investissement et une étude sur la durée, le travail de laboratoire est neuf à chaque cours. Il s'agit d'engager les étudiants sur des exercices expérimentaux de théâtre, à la recherche des formes ou des façons nouvelles de pratiquer l'art dramatique. L'objectif du cours est de faire

bouger les lignes habituelles qui semblent logiques, d'essayer de bousculer les lois théâtrales établies, pour mieux les comprendre et les apprivoiser.

Ces chantiers éphémères concernent aussi bien l'interprétation théâtrale que la scénographie ou bien la dramaturgie et l'écriture.

Pour ce faire : enquêtes sociologiques, investissements des lieux « hors plateau », ou travail sur l'actualité sont autant de pistes possibles, qui n'auront de limites que les imaginaires des étudiants et de leur enseignant.

Ce cours s'inscrit en continuité de la philosophie de formation : bousculer les acquis. L'opportunité donnée aux étudiants est d'explorer des pistes nouvelles sans finalité, sans rendu et sans « public » ; ce travail n'a de raison d'être qu'en complément de celui du cours d'interprétation.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture

1^{ère} Partie

En conclusion, le travail de recherche, à savoir mener la construction d'une pensée sur un thème, un concept, une œuvre ... existe, même s'il n'est pas clairement identifié au sein d'un module ou d'un cours. Le cours d'histoire de l'art s'empare pleinement de ce questionnement en étudiant sur une ou plusieurs séance(s) une thématique précise. Ce travail est argumenté, documenté et débattu, avec l'enseignant.

De même, le travail du cours de laboratoire applique des recherches qui sont, elles, plus spécifiques au travail du plateau sur des formes nouvelles, des approches nouvelles et l'expérimentation de nouvelles manières de faire.

I. Insertion Professionnelle

Seul aujourd'hui un projet de création d'un site internet « plate-forme emploi », avec des étudiants de l'école INTECH d'Agen (école d'ingénieurs en informatique), dans le cadre de leur projet de Formation Humaine, témoigne dans le dossier de cette préoccupation.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Pour rappel, voici comment le Théâtre École d'Aquitaine témoigne de sa grande préoccupation de l'insertion professionnelle de ses étudiants :

En effet, si l'insertion professionnelle n'est pas pleinement ancrée dans ce que l'on pourrait nommer « un réseautage », elle fait partie intégrante de la pensée pédagogique du lieu.

Voici son décryptage :

a. Profil de troupe

Le TEA forme des jeunes autonomes et très polyvalents dans leur savoir-faire.

Ils ont les connaissances et l'expérience qui leur permettent de réaliser une création dans toutes ses dimensions artistiques (écriture, jeu, chant, mise en scène), techniques (lumières, sons, etc.), administratives (réalisation d'un budget de production, montage de la production, établissement de fiches de paye, etc.), sans oublier la relation au public (sensibilisation, ateliers, communication, etc.).

Extrait des de l'analyse, commentaires des Experts de 2016

L'expérience de trois années au sein du TEA est également le gage d'un réel esprit de groupe et de troupe, d'un esprit critique et d'un engagement au service du théâtre dans son rapport à un public très diversifié (du public d'une salle de spectacle reconnue à un public en milieu rural assistant à une représentation pour la première fois, en passant par un public, en milieu carcéral, le jeune public, etc.).

Ces élèves sont capables d'évoluer dans la vie professionnelle avec allant et créativité.

Extrait des de l'analyse, commentaires des Experts de 2016

On notera que dans ses objectifs et sa philosophie, la formation ne semble pas favoriser des parcours professionnels solitaires mais davantage la constitution de groupes ou équipes théâtrales capables de produire des spectacles et de les vendre au niveau local, régional, national ou international.

Extrait des de l'analyse, commentaires des Experts de 2016

Le Théâtre École d'Aquitaine forme de futurs comédiens capables d'autonomie, d'indépendance et de pluridisciplinarité. En effet, même si la formation de l'acteur est bien le principal enjeu de la pédagogie, la pluridisciplinarité, l'organisation de la formation et le côtoiemment des différentes compagnies confèrent aux étudiants un élargissement significatif de leurs compétences et, une diversité de pensées.

Dans leur future insertion professionnelle, il s'agit d'un atout majeur, dans la direction théâtrale suscitée par la formation.

b. Accueil des Compagnies Professionnelles Invitées

d. L'invitation de compagnies professionnelles

Le Théâtre Ecole d'Aquitaine invite, chaque année, cinq compagnies professionnelles, créées par d'anciens étudiants, à produire leur dernier spectacle durant trois jours.

La taille, ou la renommée de la compagnie professionnelle invitée, n'importe pas. Le Théâtre Ecole d'Aquitaine peut accueillir la création d'une compagnie nouvellement constituée comme celle d'une compagnie de renom. L'éclectisme des profils, et des Esthétiques des différentes compagnies, est essentiel.

Cette diversité corrobore parfaitement avec la pédagogie distillée à l'école : le paysage pluriel est une force et une richesse dans le parcours de l'étudiant.

Le Théâtre Ecole d'Aquitaine accueille également les spectacles dans lesquels jouent, ou sont mis en scène, les artistes-encadrants des *MasterClass*.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture

1^{ère} Partie

Outre le côtoiemment régulier et la mise en réseau des étudiants actuels, l'accueil des compagnies professionnelles invitées issues des anciens étudiants du TEA démontre la préoccupation majeure de ce dernier. En effet, le TEA offre la possibilité à ces jeunes compagnies d'être programmées et de donner visibilité à leur création.

c. Site Internet

a. Le site internet

Le réseau des anciens élèves du Théâtre Ecole d'Aquitaine est solide et constant : ce réseau facilite un grand nombre des insertions professionnelles des étudiants. Diffus et immatériel jusqu'alors, l'école tente d'y remédier. Un projet déterminant matérialisera et concrétisera ce réseau « souterrain ».

Le TEA a confié aux étudiants de l'école INTECH⁵⁴, dans le cadre de leur Projet de Formation Humaine (PFH), la création d'un site internet⁵⁵ « plateforme-emploi »⁵⁶.

Les articulations de ce site sont les suivantes :

- o Création d'une base de données, recensant tous les étudiants du TEA, anciens comme nouveaux. Un questionnaire complet et détaillé, obligatoire dès l'inscription sur le site (âge, promotion, CV, parcours ...), sera proposé. Ces données seront également capitales dans le suivi des étudiants pour l'établissement.
- o Création d'un répertoire par années de formation, facilitant la lisibilité des profils et l'identification de chacun. Une interface permettra d'envoyer des messages, via une messagerie privée, en vue de connecter les étudiants (que 25 années d'études peuvent séparer).
- o Référencement des compagnies professionnelles créées par les étudiants à leur sortie du TEA ; qui la compose ? Quelles sont leurs esthétiques, leurs projets et leur ligne artistique ?
- o Facilitation de l'insertion professionnelle : un onglet spécifique à la proposition d'emplois divers (rôle, assistantat, mise en scène, scénographe ...) sera prévu. Ces propositions se feront sous forme d'annonces simples et claires, avec possibilité d'intégrer des photos ou des vidéos.

- o Accessibilité élargie à des employeurs potentiels et à des comédiens hors TEA, via une interface d'accès restreinte.

Extrait du Dossier d'Accréditation au Ministère de la Culture

1^{ère} Partie

Loin d'être la seule préoccupation du Théâtre École d'Aquitaine, ce site élargi au simple réseau, permettra aux professionnels d'avoir une lisibilité sur le profil des anciens et actuels étudiants.

d. Aide à la diffusion des créations

Plusieurs élèves, actuellement inscrits en 3^{ème} année, ont fait part au Conseil d'Administration du Théâtre École d'Aquitaine d'un projet ayant pour objet la création d'une Compagnie qui serait dédiée aux étudiants sortants de la formation. Le Conseil d'Administration a répondu favorablement et avec grand enthousiasme à cette proposition. Il a décidé de déployer toutes ses compétences pour aider à l'éclosion de ce projet. Cette structure, sorte de compagnie « tampon » entre l'école et la vie professionnelle, faciliterait la diffusion de leurs créations ou futures créations, directement au sortir de la formation. Elle serait dédiée exclusivement aux étudiants ayant obtenu leur diplôme.

e. Accueil des résidences

Le Théâtre École d'Aquitaine accueille régulièrement ses anciens étudiants dans ses locaux pour qu'ils puissent répéter, à titre gracieux, et ainsi créer leur projet. Le TEA met à disposition, également gracieusement : costumes, décors, l'atelier technique ... pour la fabrication de leur spectacle.

Les fins de résidence se concluent généralement par une soirée privée conviant enseignants et étudiants actuels du TEA, comme avant-première de leur projet.

CONCLUSION

Loin de se désintéresser de l'insertion professionnelle de ses étudiants, le Théâtre École d'Aquitaine démontre clairement son engagement dans ce sens. Les nombreux chantiers que l'équipe du TEA a dû surmonter ont rendu délicat le travail sur une insertion professionnelle plus institutionnelle. Aujourd'hui, le TEA, fort de son expérience de ces derniers mois, confiante dans son équipe, confiante dans son projet pédagogique, est prête à déployer son énergie pour s'engager dans une voie d'insertion professionnelle plus institutionnelle. A noter : la diversité des intervenants en MasterClass, des différentes rencontres professionnelles, le côtoiement des compagnies invitées sont autant de tissus professionnels permettant de favoriser l'insertion de nos étudiants.

IV. Points Forts – Points Faibles

En vue du comparatif entre les points forts et les points faibles lors de la dernière procédure d'habilitation et la procédure d'accréditation 2019, le Théâtre École d'Aquitaine s'interroge sur la capacité réelle de décryptage de son projet de formation.

En effet, lors de la procédure d'habilitation du TEA en 2016, l'équipe n'a cessé de travailler dans la mise en œuvre et le développement des préconisations des experts, toujours dans un souci d'harmonie avec son projet pédagogique. Aujourd'hui, nous notons toutefois de fortes interrogations quant au comparatif entre les points forts et les points faibles.

Nous notons, en effet, une disparition de **6 points forts sur 14** :

1. « Ecoute et soutien collectif des élèves de la part de l'équipe pédagogique »
Le suivi et l'écoute des élèves n'a eu de cesse de se développer et de s'affiner depuis 2016. Entre autres, dans la lisibilité du projet pédagogique de l'établissement, qui a été formalisé, rendant ainsi une lecture plus complète et un dialogue plus cohérent entre l'équipe pédagogique et les étudiants. A noter : des rendez-vous plus fréquents et plus individualisés avec les élèves ont lieu.
2. « Volonté de la direction de l'école de pérenniser la formation en la renouvelant »
Le comparatif entre le projet pédagogique de la formation pour la campagne d'accréditation 2019 et celui de l'habilitation de 2016 est suffisamment éloquent.
3. « Pédagogie assumée de valorisation de l'écoute de la langue française »
Outre la création d'un cours d'interprétation en anglais et la mise en place de textes contemporains, le TEA ne semble pas démontrer une quelconque volonté de dévalorisation dans cette voie.
4. « Responsabilisation des élèves »
Ce qui fut autrefois un atout dans le regard des experts semble aujourd'hui interroger. Sur ce point, l'inspection du travail aura rendu un avis clôturant tout débat. Le TEA est convaincu et persiste dans l'implication de ses étudiants dans leur responsabilisation au lieu, responsabilisation garante de la compréhension de leur futur métier.
5. « Lien fort avec l'université ... »
Le TEA s'interroge également sur la disparition de ce point fort. Des balbutiements de 2016 avec l'Université d'Angers, pourtant suffisant pour ramener du crédit à l'habilitation du TEA au DNSPC, les liens se sont tissés, la maquette structurée, un fonctionnement s'est assumé et affiné. Contrairement à 2016, le TEA affirme que son lien avec l'université est un atout majeur. En outre, les deux responsables de la formation entretiennent des liens amicaux et professionnels forts et leur présence respective et régulière en témoigne.
6. « Partage de l'expérience d'anciens élèves venant présenter leur spectacle au Théâtre du Jour »
Une fois encore, le TEA affiche une incompréhension face à ce point fort qui est retiré. Nous renvoyons directement au Dossier d'Accréditation Partie 1 « Projet Etablissement » C.2.d.
Pour mémoire, depuis 2016, **15 compagnies** invitées ont pu se produire au Théâtre du Jour.

V. Projet économique

L'équilibre financier est effectivement atteint : en 2017 l'association affiche un résultat excédentaire de 130 203 euros, de même qu'un résultat prévisionnel positif de 62 259 euros en 2018.

Extrait du Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Loin de démontrer une faiblesse, le projet économique du TEA a, au contraire, démontré, depuis la rentrée 2016, qu'il était capable, non seulement, d'assurer un fonctionnement à plein régime de sa formation, d'atteindre un retour à l'équilibre de ses finances et d'assurer un développement très notable. Parallèlement, le projet économique est en dialogue constant avec le projet pédagogique.

VI. Cohérence avec le cadre légal

Il nous faut répondre aux questions soulevées « ici ou là », concernant, le théâtre amateur, les stages, la mise en situation professionnelle, la billetterie, la publicité.

Nous essayons ici d'apporter quelques réponses après un travail sur les textes à notre disposition qui, sauf preuve contraire, sont ceux qui nous sont applicables.

1. Le théâtre amateur.

Le décret du Ministère de la Culture et de la Communication (n°2017-1049 du 10 mai 2017) portant sur les restrictions concernant le théâtre amateur ne peut nous être opposé, contrairement à ce qui peut être dit ici ou là. Le TEA ne fait pas du théâtre amateur, mais de la formation. La réponse à cette question est explicitement donnée par la circulaire émanant de la Sous-Direction des affaires juridiques du Ministère de la Culture. **« La réglementation relative aux amateurs ne s'applique donc pas aux étudiants en ce qui concerne les représentations qu'ils peuvent effectuer dans le cadre de leurs études. » Ce sont les règles posées par le Code de l'éducation qu'il convient de mettre en œuvre.**

2. Les stages

La circulaire interministérielle (n°2011/004 du 5 avril 2011) relative aux stages et mises en situation professionnelle aux diplômes nationaux inscrits dans la formation au DNSPC nous indique :

« Le stage est généralement une expérience individuelle : un étudiant placé dans une équipe professionnelle. Des formules de stages bénéficiant à un groupe d'étudiants peuvent néanmoins exister dans certaines situations pédagogiques.

Aucune durée n'est imposée au plan réglementaire pour ces stages afin de laisser toute latitude sur ce point aux établissements d'enseignement en fonction de leur projet pédagogique.

La durée du stage doit être précisée dans la convention de stage ».

Il convient de préciser ce que nous entendons par stage, ce mot comprenant plusieurs définitions :

1. Période d'études pratiques exigée pour certaines professions. Stage pédagogique.
2. Période de formation, de perfectionnement dans une entreprise. Stage pratique.
3. Courte période de formation ou de perfectionnement à une activité professionnelle ou de loisir. Stage de voile ; d'informatique.

Nous parlons donc de stages pédagogiques destinés à la connaissance des métiers annexes au métier de comédien. Fort des résultats de l'étude action menée par le RESTAG (Réseau de recherche sur les stages et leur gouvernance) publiée dans la revue Education et Socialisation Les cahiers du CERFEE « Le stage dans l'enseignement supérieur, un dispositif riche de promesses difficiles à tenir. Dominique Glaymann » il paraît illusoire de trouver des entreprises réunissant les conditions de « bons stages » pour nos 50 étudiants (PJ n° 6). Il n'est pas dans notre projet de trouver des stages de figuration afin qu'ils figurent dans un rapport. Par ailleurs, comme précisé dans cette étude, « **on mesure combien est réductrice la vision distinguant un travail « théorique » pour ce qui se fait à l'université et un travail « pratique » pour ce qui se passe en stage. Dans les deux cas, une formation efficace repose sur des enrichissements réciproques entre la théorie (née de la confrontation à des problèmes pratiques et visant à les solutionner) et la pratique (source de difficultés et d'imprévus appelant des réponses théoriques efficaces et actualisées)** ». Cet enrichissement réciproque est le socle des pratiques pédagogiques du TEA. Nous pensons donc être les mieux à même de proposer en interne, auprès de tuteurs professionnels, les conditions nécessaires à de « bons stages ».

Il va de soi que lorsque nous ne disposons pas de ces conditions nous rechercherons et proposerons des stages externes

Le projet pédagogique, comme on l'a vu plus haut, nécessite un échange permanent entre la polarité théorique et la polarité professionnelle les stages intégrés à l'école permettent cet échange permanent. La liste des professionnels, en capacité d'assurer un vrai tutorat, travaillant en osmose avec le projet pédagogique est conséquente. Elle est une garantie de qualité permettant un échange approfondi entre les trois parties ; élève, tuteur et professeur.

Par ailleurs les élèves ne restent pas confinés dans les locaux de l'école. Ils vont à la rencontre d'autres organisateurs, d'autres publics, d'autres professionnels, d'autres conditions de jeux se confrontant ainsi à une variété de situations professionnelles.

3. La Mise en situation professionnelle

« La mise en situation professionnelle est une expérience collective. Elle place l'étudiant dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par l'établissement d'enseignement, à l'initiative de l'équipe pédagogique dans ses locaux. Il s'agit du travail d'une classe ou d'un groupe d'étudiants avec un chef d'orchestre, (...) un metteur en scène invité ou d'un spectacle d'étudiants élaboré par l'équipe pédagogique. Elle peut donner lieu à une représentation devant un public dans les locaux de l'établissement ou, tout en restant sous la responsabilité de celui-ci, dans les locaux d'un établissement de formation partenaire ou dans une structure professionnelle. »

4. Communication et billetterie

« La présence d'étudiants et les conditions d'élaboration du spectacle doivent alors impérativement être indiquées sur tous les supports de communication. Lorsqu'il existe une billetterie, le tarif doit être adapté. Le nombre de représentations par spectacle et avec les mêmes étudiants doit être limité.

Il est rappelé que ces éléments sont analysés et pris en compte dans le cadre de la procédure d'habilitation à délivrer le diplôme. »

Notre communication indique qu'il s'agit de Mises en situation professionnelle impliquant des étudiants. Le nombre de représentations de chaque Mise en situation professionnelle est limité (ce qui est notre pratique prévue par le projet pédagogique). Nous pratiquons une politique tarifaire adaptée.

5. Audit de la sécurité et de l'organisation

a. Sécurité

Avis du vérificateur de l'APAVE, en date du 17 mai 2019 :

	II - RESULTATS DES VERIFICATIONS	Réf : Date :	10917556-001-1 17/05/2019
---	---	-----------------	------------------------------

II.1 Avis du vérificateur (selon critères Art. GE10 et EL19§3)

- Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations : Satisfaisant
- Entretien et maintenance des installations : Satisfaisant
- Fonctionnement des installations de sécurité (y compris relevé essais à charge de l'exploitant) : Satisfaisant
- Adéquation de l'installation avec les conditions d'exploitation de l'établissement : Sans objet
- Etat apparent des installations extérieures de protection contre la foudre : Sans objet

II.2 Liste récapitulative des observations

Aucune non-conformité n'a été identifiée lors de cette vérification et ce, dans le périmètre des limites d'intervention.

Rapport de l'APAVE du 17 mai 2019, Vérification des installations électriques

b. Organisation

Nous avons sollicité l'audit de l'inspection du travail début janvier 2019, afin de connaître ses préconisations relatives à la sécurité du travail et à son organisation. Après la réception de ce document, nous nous sommes attachés à suivre et à appliquer la totalité de ces recommandations. Ceci a été vérifié par une visite de contrôle réalisée par l'inspection du travail elle-même.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En dépit d'une modification très notable, donc préjudiciable, du calendrier initial permettant la constitution du complément du dossier d'accréditation à la possibilité de délivrer le DNSPC, l'Association Théâtre Ecole d'Aquitaine a tout fait pour répondre dans les nouveaux délais qui lui ont été imposés.

Le rapport des experts devait arriver à Agen le 5 février, il a été remis par mail à l'Association Théâtre Ecole d'Aquitaine le 19 avril.

Préjudiciable, car au cours des mois d'avril et de mai, contrairement à ceux de février et de mars, toute l'école entre dans une période d'auditions et de Mises en situation professionnelles accrues de ses élèves. Cette période est aussi celle du recrutement de ses futurs étudiants, donc celle de longues et attentives rencontres, d'auditions suivies et multiples, entraînant une très forte mobilisation de ses enseignants et un important surcroît de travail administratif.

Informée de ce report de date seulement le 19 avril dernier, jour d'amorçage de la période du mois dont elle dispose pour répondre au rapport de la visite que les experts ont effectuée à Agen les 12 et 13 novembre 2018, l'Association Théâtre Ecole d'Aquitaine a construit une réponse précise, rigoureuse et documentée.

Le TEA a relevé, dans le dernier rapport d'évaluation de l'activité de formation, un certain nombre d'incohérences, d'erreurs ou d'approximations, très préjudiciables pour son image, sa réputation et son épanouissement. Nous espérons avoir éclairé suffisamment ces points pour rendre une lecture du Théâtre École d'Aquitaine, de sa pédagogique et de son fonctionnement en phase avec la réalité.



ANNEXE

Liste (non exhaustive) des auteurs contemporains travaillés dans le cadre des cours d'interprétation depuis 2016 (travail mené sur au moins un semestre) :

- Bernard-Marie Koltès
- Olivier Py
- Joël Pommerat
- Wajdi Mouawad
- Jean-Luc Lagarce
- David Ives
- Antonio Alâmo
- Gustave Akakpo
- Jean Audureau
- Denise Bonnal
- J.H Khemiri
- Daniel Denis
- Roland Fichet
- Jean Geult
- Michel Azama
- Harold Pinter
- Koffi Kwahulé
- Noëlle Renaude
- Laurent Gaudé
- Rolan Schimmelpfennig
- José Pliya
- Sarah Ruhl
- Naomi Wallace
- J.P Shanly
- Hanock Levin
- Valère Novarina

Etc.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS POST CONTRADICTOIRE

Le groupe d'experts n'a pas d'observation complémentaire et laisse au Comité Technique et au CNESERAC le soin d'arbitrer les désaccords relevés par l'établissement.